

*Impôt sur le revenu—Loi*

Nous avons besoin d'une politique gouvernementale qui permette à toutes les familles canadiennes qui en ont besoin de pouvoir faire garder leurs enfants dans des conditions sûres, accessibles et abordables. Je considère que c'est notamment important dans les régions rurales du Canada où rien n'est vraiment prévu actuellement pour assurer des services de garderie d'enfants ou pour en subventionner.

Toutefois, si nous voulons atteindre cet objectif par le biais de notre régime fiscal, il convient alors de changer la loi de l'impôt sur le revenu et d'y faire figurer un crédit d'impôt pour enfant. Un crédit de ce type permettrait d'aider ceux qui ne gagnent pas suffisamment d'argent pour être imposables à payer les frais de la garde de leurs enfants. Bon nombre de ces personnes sont des gens pauvres qui travaillent et ont des revenus très faibles. Par ailleurs, ceux qui ne travaillent pas ainsi que les mères seules ont également besoin de services de garderie.

Ce bill soulève toute la question de la nécessité d'avoir un programme universel et national de garde d'enfants. Comme 44.5 p. 100 des mères de notre pays font partie de la population active, cela revient à dire qu'environ 721,000 enfants de moins de six ans ont leur mère au travail. Or, bien peu de ces familles, soit environ 12 p. 100 d'entre elles, peuvent mettre leurs enfants dans des garderies approuvées par le gouvernement. Durant la décennie qui a précédé l'année 1979, le nombre de femmes au travail a augmenté de 62 p. 100. Nous savons que cette tendance continuera à se maintenir.

Il y a de nombreux arguments que je voudrais invoquer en faveur d'initiatives fédérales sensiblement accrues afin de mettre sur pied un programme universel et raisonnable pour la garde d'enfants au Canada. Nous convenons tous avec la Commission de l'action nationale pour l'année internationale de l'enfance que les enfants sont notre ressource la plus précieuse et qu'ils doivent avoir priorité dans nos diverses politiques.

Les structures familiales évoluent au Canada. De grands besoins se font sentir dans le domaine de la garde d'enfants. La garde d'enfants et j'utilise ce terme plutôt que celui de garderie d'enfants, parce qu'il a un sens différent, doit être souple, répondre aux besoins de l'enfant qui grandit et à ceux de la famille en général.

Il convient également de noter, puisque le coût de la vie est si élevé, notamment le coût du logement et des hypothèques à l'heure actuelle, que dans beaucoup de cas les deux conjoints doivent travailler. Il faut deux gagne-pain dans la famille afin de faire face aux besoins de l'existence. Cela signifie que de nombreux couples retardent le moment de fonder une famille, alors que des garderies à prix abordable les y encourageraient beaucoup.

● (2150)

Les familles monoparentales augmentent aussi à un rythme effarant. Les parents seuls doivent être assurés que leurs enfants bénéficient de soins stables et de qualité s'ils sont dans l'obligation de travailler. En outre, je le répète, ils devraient pouvoir rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants si c'est ce qui leur convient le mieux. Nous ne devons pas forcer les parents seuls à aller sur le marché du travail si ce n'est pas la meilleure solution pour eux et pour leurs enfants, mais quoi qu'il en soit, il faut instaurer un réseau de garderies souple.

Nous, du Nouveau parti démocratique, estimons que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle beaucoup plus actif dans l'élaboration d'une politique universelle en matière de garderies. Il faut appliquer des normes fédérales dans toutes les provinces et conclure des arrangements financiers équitables prévoyant une juste contribution de la part de ceux qui peuvent se le permettre. Des crédits ou des déductions d'impôt à ce titre seraient certainement appréciés.

Il faut aussi, bien sûr, que l'apport essentiel provienne des gouvernements provinciaux, à qui revient au premier chef la responsabilité des garderies. Il faut donc fournir à l'avance les fonds nécessaires pour financer leur fonctionnement, car il faut que leurs portes restent ouvertes et que les frais généraux soient payés. Le gouvernement fédéral devrait assurément assumer une partie des coûts de démarrage et d'immobilisations; de tels stimulants sont nécessaires pour financer la création de nouvelles garderies, mais ils ont été refusés par le ministre chargé de ce domaine. Le gouvernement fédéral devrait également fournir des subventions, ce qu'il fait dans une certaine mesure à l'heure actuelle par l'intermédiaire du Régime d'assistance publique, mais celui-ci est loin d'être universel. Il est donc très important de mettre au point une politique de financement partagée intégrée appuyée par les crédits nécessaires pour financer les coûts de fonctionnement d'un réseau de garderies.

Monsieur l'Orateur, nombreux sont ceux qui estiment que les garderies devraient être adjacentes aux écoles de quartier, et je suis personnellement en faveur de cette idée. Dans de nombreuses écoles, des locaux se libèrent et, avec l'aide des fonds fédéraux, on pourrait les convertir en garderies convenables accessibles aux mères dont les enfants plus âgés sont inscrits au programme scolaire ordinaire.

On estime à plus d'un million le nombre des enfants âgés de sept à douze ans qui sont livrés à eux-mêmes et qui rentrent à la maison avant leurs parents—ou dans le cas des familles monoparentales, avant leur père ou leur mère—parce que ces derniers sont encore au travail, et qui ne reçoivent pas tous les soins nécessaires pour leur âge. C'est pourquoi nous avons besoin de services de garderie après la classe, de programmes d'été, de programmes souples en vue de prodiguer des soins aux nourrissons, qui prévoient davantage d'assistantes sociales se rendant dans les foyers. Il nous faut aussi ouvrir des garderies officielles qui seraient en quelque sorte des satellites des garderies de quartier.

Il faut aussi prévoir des garderies accessibles à tous sur le lieu de travail si cela convient mieux aux parents et aux enfants. Je me réjouis de signaler qu'un comité particulièrement actif a été créé l'année passée sur la colline et qu'il met actuellement sur pied un projet de garderie pilote, afin de montrer que les employés—et pas seulement les membres du Parlement—de la colline souhaitent voir s'ouvrir une garderie à proximité du lieu de travail. Nous sommes touchés de l'appui que Madame le Président a témoigné en faveur de cette entreprise et nous espérons voir la garderie s'ouvrir en septembre prochain. Je me réjouis d'apprendre qu'un autre ministère fédéral—le Conseil du Trésor, je crois—envisage actuellement la mise en place d'un projet pilote similaire.

En ce qui concerne le financement des garderies, on ne doit surtout pas oublier que le personnel doit recevoir un bon traitement à la mesure de l'importance de ce service. Pendant